

Impôts en ligne: nouveau record, nouveaux délais

« On avait fixé un objectif de 1,5 million de télédéclarations, nous allons atteindre trois millions dans les jours qui viennent, c'est absolument considérable », se réjouit le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé. Et c'est vrai que le succès de la déclaration en ligne est considérable. Selon Jean-François Copé, « ce succès montre que les Français adhèrent totalement à la démarche engagée par le gouvernement pour moderniser l'Etat ». « C'est une démonstration très concrète de l'administration qui se modernise, qui facilite les relations entre les contribuables et l'administration fiscale », a-t-il estimé. En 2004, 1.252.319 déclarations avaient été faites en ligne, contre 601.025 en 2003. La hausse massive des abonnements haut débit (+96% en 2004) et la prime de 20 euros expliquent le phénomène. Et malgré les ratés techniques du service qui a connu de forts embouteillages, le succès ne se dément pas. Mais il reste de la marge: ainsi aux Etats-Unis, la moitié des contribuables utilisent le Net pour valider leurs déclarations pré-remplies par l'administration. Pour autant, les soucis techniques récurrents du site et le succès de l'opération ont poussé le gouvernement à repousser une deuxième fois, les délais accordés aux télédéclarants. La nouvelle date limite a ainsi été fixée au 15 mai prochain.